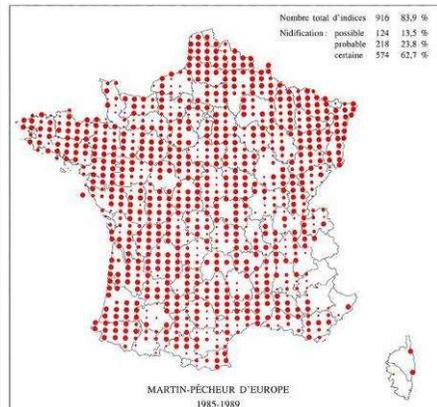


	Nom	Statut	Effectifs										Etat de conservation									
			ZPS (2009)					IDF														
	Martin pêcheur <i>(Alcedo atthis)</i> Code Natura 2000 : A229 Photo : M.Cambrony	<ul style="list-style-type: none"> - Annexe 1 de la Directive « Oiseaux » 79/409/CEE - Annexe 2 de la Convention de Berne - Protection nationale 	2 couples					Assez rare					Favorable									
														N.AR	H.AR	M.AR						
Ecologie	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D										
<p>Le Martin-pêcheur recherche les eaux riches en petits poissons et libres de glace en hiver. Il préfère les eaux douces aux eaux saumâtres ou salées pour la reproduction et apprécie la présence de perchoirs pour ses affûts. Il a également besoin de talus pour y creuser le tunnel du nid. L'alimentation est principalement constituée de poissons et d'insectes aquatiques, plus rarement de crustacés, mollusques, insectes terrestres et amphibiens. Il se nourrit en plongeant, soit depuis un perchoir, soit après un vol sur place. Les Martins-pêcheurs d'Europe sont plutôt solitaires en dehors de la saison des nids et beaucoup défendent un territoire alimentaire. Le mâle adulte défend habituellement le territoire de nidification de l'été précédent (souvent de l'ordre de 1 km de rivière), tandis que la femelle reste à proximité. Les jeunes se dispersent dans toutes les directions et certains parcourent des centaines de kilomètres. L'espèce est normalement monogame. Bien que la fidélité du couple puisse exister d'une saison sur l'autre, le changement de partenaire et de territoire peut avoir lieu au cours de la saison de reproduction. Le nid est creusé sur les rives abruptes d'une rivière ou d'une carrière, le plus souvent au-dessus de l'eau. Le tunnel mesure ordinairement entre 45 et 90 cm, avec une chambre d'incubation au bout. La ponte de 6-7 œufs (maximum 8) commence en avril et la couvaison dure 3 semaines. Les jeunes s'envolent durant leur 4^e semaine et deviennent indépendants au bout de quelques jours. Il arrive qu'il y ait une 2^e, voire une 3^e couvée annuelle.</p>													 <p>Habitat du Martin-pêcheur Berges abruptes, port de l'Ilon © B.Lelaure</p>									
Répartitions tendances et menaces	<p>Il s'agit d'une espèce à large répartition mondiale, occupant l'Eurasie et l'Afrique du Nord. L'espèce est classée en « préoccupation mineure » à l'échelle de la planète (UICN, 2008).</p> <p><u>En Europe</u>, la population est relativement faible avec 80 000 à 160 000 couples (Birdlife International, 2004). Après avoir subi un déclin modéré entre 1970 et 1990, la population est maintenant considérée comme stable bien que fluctuante par endroits (sécheresse, rigueurs hivernales...). Dans quelques pays tels que l'Espagne, la Grèce, la Slovaquie et la Slovénie, elle est encore en régression. Les effectifs les plus importants hors Russie se situent en France et en Roumanie (12 000-15 000 couples). Les effectifs globaux n'ayant pas retrouvé les niveaux antérieurs, l'espèce est considérée en « en déclin » en Europe.</p> <p><u>En France</u>, son statut de conservation n'est pas défavorable (« préoccupation mineure ») mais les effectifs sont « à surveiller ». La population a été estimée aux alentours de 10 000 couples en 2000 (Libois & Hallet-Libois in Rocamora & Yeatman-Berthelot, 1999). Comme dans la majeure partie de l'Europe, l'espèce a connu un déclin marqué entre 1970 et 1990 mais est relativement stable depuis. Elle est répartie partout sauf en haute montagne et en Corse, où sa présence est restreinte. Les menaces principales se rapportent à la destruction de ses habitats de nidification (aménagement des berges) et de pêche (pollution des eaux).</p> <p><u>En Île-de-France</u>, le Martin-pêcheur est un oiseau assez rare, dont la population était estimée à environ 100-150 couples en 1995 (Le Maréchal & Lesaffre, 2000). Elle a lentement augmenté depuis, mais l'hiver 2008-2009 a vu les effectifs chuter fortement. Les plus faibles densités constatées datent de la sortie de l'hiver 1984-1985, où moins de 20 couples subsistaient. Plus encore qu'à l'échelle nationale du fait des densités de populations humaines, l'espèce subit fortement les effets de l'aménagement des cours d'eau (reprofilage des berges, urbanisation, augmentation de la fréquentation). En Haute-Normandie, l'espèce est bien représentée avec 300 couples nicheurs environ (Lery & Malvaud, 2005).</p>												 <p>Nombre total d'indices 916 83,9 % Nidification possible 124 13,5 % probable 218 23,8 % certaine 574 62,7 %</p> <p>MARTIN-PÊCHEUR D'EUROPE 1985-1989</p>									
<p>Répartition française du Martin pêcheur (Yeatman-Berthelot & Jarry, 1994)</p>																						

Statut de l'espèce dans la ZPS des Boucles de Moisson, de Guernes et de la Forêt de Rosny	Carte N°30	
<p>Le Martin-pêcheur occupe principalement les berges de la Seine et de ses bras secondaires. Il fréquente régulièrement les plans d'eau pour sa recherche alimentaire mais aucun cas récent de nidification n'y est signalé, sans doute parce que plusieurs d'entre eux ne présentent pas de berges favorables (absence de micro-falaises). En 2009, seulement 2 couples ont été recensés, uniquement en boucle de Guernes : un aux Bastilles et un sur les berges des bras de Guernes. Toutefois l'hiver rigoureux qui a précédé l'inventaire donne un résultat biaisé. Les observations des années récentes apportent des informations qu'il faut prendre en compte pour estimer la population potentiellement présente. On peut estimer qu'au moins 5 à 10 couples nichent normalement sur le site Natura 2000. Hormis les 2 couples signalés cette année, 3 autres couples ont été noté récemment en boucle de Moisson (2004-2008) : à l'Île de Mousseaux, celle de Saint-Martin et à proximité des carrières de Freneuse. Les bras secondaires de la Seine au sud de la boucle de Guernes au niveau des îles de Dennemont, Rosny, Guernes et Herville abritent probablement plusieurs couples, cependant ces secteurs sont peu prospectés et peu de données récentes ont été collectées. La Seine constitue un corridor majeur de déplacement pour le Martin-pêcheur, tout particulièrement lors de la dispersion juvénile. Il est probable que les pertes subies lors de l'hiver 2008-2009 seront compensées lentement par des oiseaux recolonisant les secteurs de Seine abandonnés.</p>		<p><i>Population faible</i></p>
<p>Menaces identifiées et état de conservation de l'espèce au sein du site Natura 2000</p>		
<p>Avec l'effondrement apparent des populations en 2009, l'état de conservation de l'espèce dans la ZPS est difficile à mesurer car elle peut regagner le terrain perdu en peu d'années. Si l'on considère valable la densité moyenne de 1 couple pour 1 km de rivière, on observe que tous les secteurs apparemment favorables ne sont pas occupés. On peut supposer que cette situation est liée à un déficit en sites de nid, au moins pour les anciennes carrières. La Seine garde sur une majorité de ses berges un aspect favorable. Par contre, les berges des plans d'eau des anciennes carrières apparaissent moins attractives, sans doute pour plusieurs raisons : absence de micro-falaises, fréquentation par le public (pêcheurs)... Concernant la pollution des eaux de surface, la volonté publique actuelle est d'aller vers un assainissement ambitieux, la commune de Guernes est notamment en train de mettre en place une nouvelle station d'épuration qui devrait contribuer à améliorer la qualité des eaux des bras de Guernes. Les pollutions accidentelles et la rémanence à long terme des toxiques restent cependant d'actualité. L'espèce est soumise à de fortes variations interannuelles liées aux conditions météorologiques hivernales. La population de la ZPS reste donc fragile même si les capacités de recolonisation de l'espèce sont plutôt bonnes.</p>		<p><i>Dérangement</i> <i>Pollution</i></p>
<p>Mesures de conservation à mettre en œuvre au sein de la ZPS</p>		
<p>Afin de conserver et de favoriser la population de Martin-pêcheur de la ZPS, l'objectif est de conserver et de développer les sites de nid, tout en restreignant la fréquentation du public dans les secteurs sensibles. On préconisera donc : d'éviter l'artificialisation des berges de la Seine en relation avec les services de la navigation ; d'établir une cartographie fine des sites de nid potentiels et avérés sur la Seine, afin d'appréhender l'effectif potentiel de Martins-pêcheurs qui pourrait être atteint ; de mettre en place des gîtes artificiels sur les secteurs identifiés comme défavorables à l'issue des prospections cartographiques ; de prévoir la constitution de micro-falaises inaccessibles (îlots, presqu'îles, fossés...) dans le réaménagement des carrières encore en exploitation ; de préserver les ripisylves sur les berges de Seine. En effet, la présence d'un réseau de racines dans les berges favorise la dissimulation du nid et permet la présence de perchoirs. De plus, la végétation dense des ripisylves favorise la tranquillité des berges ; de laisser en place un maximum de vieux arbres sur les berges de Seine afin de maintenir des chevelus racinaires permettant de masquer le nid ; sur les carrières anciennes peu favorables (plan d'eau de Lavacourt et de Flicourt notamment), on peut envisager de créer de multiples micro-falaises de préférence dans des secteurs non fréquentés ou de mettre en défens les portions de berges concernées vis-à-vis du public.</p>		<p><i>Créer de sites de nidification</i> <i>Eviter les dérangements</i></p>
<p>Suivi de l'espèce</p>		
<p>Un suivi de l'espèce serait à organiser tous les cinq ans. En cas d'aménagement spécifique, un suivi local est souhaitable pour vérifier l'efficacité des mesures mises en œuvre.</p>		